

Projet éolien des 5 Combes

Communes de Bissey-la-Côte, Courban, Louesme, Maisey-le-Duc et Villotte-sur-Ource

Bulletin d'information n°3 - Janvier 2023

Madame, Monsieur,

Les études de faisabilité du projet éolien des 5 Combes, initiées en 2021, ont abouti et nous ont permis de confirmer la viabilité d'un projet éolien sur la zone d'étude. Les premiers résultats de ces études vous sont présentés dans ce troisième bulletin d'information, qui marque une étape essentielle dans le développement du projet : la définition de l'implantation.

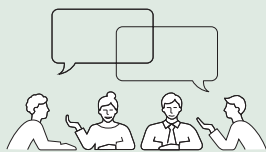
Nous vous proposons pour le début du mois de février des permanences publiques d'information afin de vous présenter en détails ces résultats d'études, ainsi que la définition de l'implantation retenue dans le cadre du projet.

Je reste entièrement disponible pour toute information complémentaire, n'hésitez pas à me solliciter par email ou téléphone. Mes coordonnées sont au dos de ce bulletin. Pour rappel, une page internet ainsi que des classeurs d'information dans les 5 mairies du projet sont à votre disposition pour tout renseignement ou toutes questions.

*Benjamin Moreau
Responsable du projet*

Permanences publiques d'information sur inscription

12 créneaux d'une heure et demi chacun sont ouverts sur inscriptions aux dates suivantes :



- Mercredi 1^{er} Février 2023 : à 11h30 ou 13h - Mairie de Maisey le duc
- Mercredi 1^{er} Février 2023 : à 16h30 ou 18h ou 19h30 - Mairie de Louesme
- Jeudi 2 Février 2023 : à 11h30 ou 13h - Mairie de Bissey-la-Côte
- Jeudi 2 Février 2023 : à 16h30 ou 18h ou 19h30 - Mairie de Courban
- Vendredi 3 Février 2023 : à 11h30 ou 13h - Mairie de Villotte-sur-Ouce

Merci de vous inscrire auprès du responsable de projet par mail (benjamin.moreau@abo-wind.fr) en indiquant : vos nom(s) et prénom(s), et les 2 créneaux qui vous arrangent le plus par ordre de préférence. Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au **25 janvier 2023**. Il y aura un nombre limité de personnes par créneau afin de favoriser les échanges.

Si vous le souhaitez, et afin de répondre au mieux à vos attentes, nous vous invitons à faire part de vos questionnements et sujets d'intérêt au responsable de projet en amont de ces permanences, par mail lors de votre inscription.

2020

3^{ème} - 4^{ème} trimestre :

Rencontre des Maires, prise de contact avec les propriétaires et exploitants de la zone d'étude.

2021

1^{er} - 2^{ème} trimestre :

Rencontre des Maires et conseils municipaux des 5 communes concernées. Information des riverains de la zone d'étude à travers un bulletin d'information.

Mise en ligne d'une page internet dédiée au projet.

Rencontre des acteurs institutionnels du territoire.

3^{ème} trimestre :

Installation d'un mât de mesure de vent sur site. Lancement des études techniques et environnementales (vent, biodiversité, paysage et acoustique).

2022

1^{er} trimestre :

Poursuites des études techniques et environnementales sur le site.

Poursuite des discussions et informations des élus et riverains.

2^{ème} - 3^{ème} trimestre :

Résultats des études techniques et environnementales.

Les prochaines étapes (dates prévisionnelles) :

2023

1^{er} trimestre :

Définition du nombre d'éoliennes, du modèle et de leur positionnement sur la zone. Analyse de variantes possibles : 3-4 variantes étudiées.

Discussions avec les mairies du projet final et information des riverains.

2^{ème} - 3^{ème} trimestre :

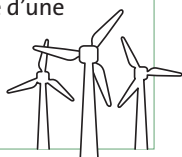
Réalisation du dossier d'étude d'impact et dépôt en préfecture.

2024

- Instruction de la demande par les services de l'Etat, dont enquête publique d'un mois, en vue d'une autorisation Préfectorale.

2025

- Financement, construction, raccordement et mise en service du parc éolien en vue d'une exploitation d'environ 25 ans.

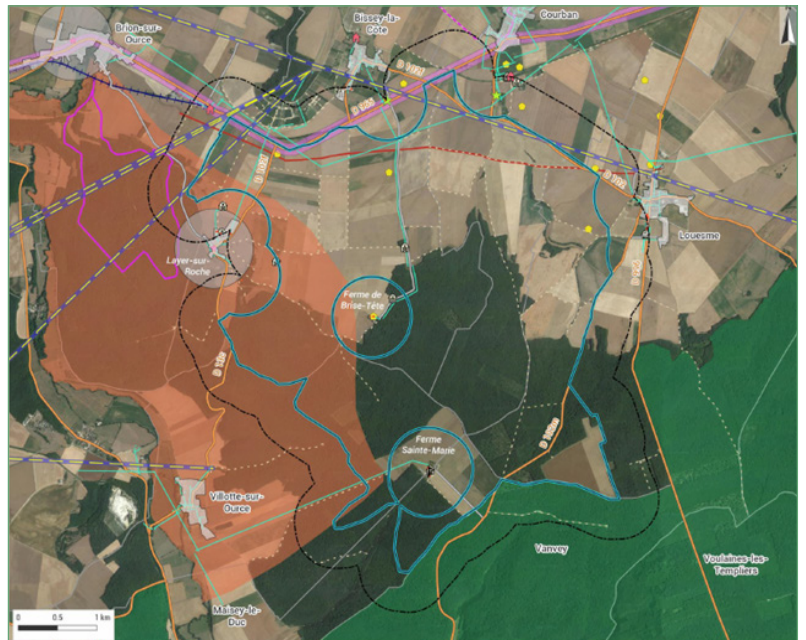


Les principaux résultats des études de faisabilité

L'étude du milieu humain

Au regard de la zone d'étude, la majorité des composantes du milieu humain identifiées sur le site disposent d'un niveau d'enjeu notable (modéré à fort), ceci du fait des services qu'elles rendent à la population, de leur influence sur l'organisation des territoires, de leur valeur culturelle ou de leurs impacts sanitaires. Ces composantes sont : les collectivités locales, les règles d'urbanisme, l'occupation du sol et les activités associées, les bâtiments de services, les équipements (routes, réseaux, faisceaux, hertziens), le patrimoine archéologique, l'ambiance sonore, la qualité de l'air, les émissions lumineuses et les champs électriques et magnétiques.

La définition du projet ainsi que les mesures associées devront répondre à ces enjeux, principalement vis-à-vis des villages environnants et des axes de communication.



Légende		Réseaux	Tourisme et loisirs
Aires d'études	Zone d'implantation potentielle	Réseau électrique HTA et BT	Offre d'hébergement ou de restauration
	Aire d'étude immédiate (ZIP + 500 m)	Infrastructures de transport	Sentier de randonnée (PDFR)
Faisceaux hertziens	Faisceau hertzien	Route départementale	Route du Crémant (D 965)
	Recul préconisé (25 m)	Route locale	Zone de cœur du Parc National des Forêts
Habitat	Habitation	Chemin d'exploitation/Sentier/Piste	Captage d'alimentation en eau potable
	Zone bâtie (centre-bourg, hameau)	Voie ferrée	Aire d'alimentation hydrogéologique
Autres bâtiments et installations	Bâtiment agricole (hangar, etc.)	Bande non constructible autour de la D 965	Limites administratives
	Autre (déchetterie, station-service)	Patrimoine culturel	Limites communales
		Monument historique	
		Vestige archéologique ponctuel	
		Ancienne voie romaine	
		Protection des monuments historiques	

©Aleys Environnement

L'étude acoustique

Après une première étape de mesure des niveaux sonores sur site, réalisée en octobre 2021, nous avons pu caractériser en 10 points de mesures, les plus représentatifs de la zone d'étude, le niveau de bruit « résiduel », c'est-à-dire sans les éoliennes.

La zone d'étude se situe dans un secteur rural et est principalement marquée par des bruits d'origine naturelle (vent dans la végétation, oiseaux) et par les activités humaines liées à l'agriculture et la route départementale 965. Les niveaux de bruit sont faibles, montrant un environnement sonore calme.

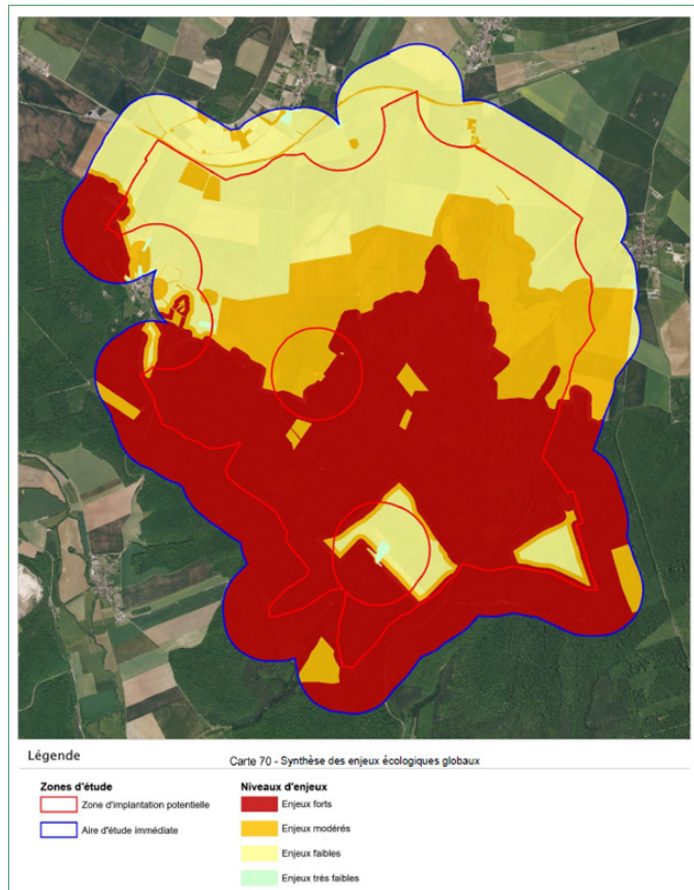
L'étude du paysage et du patrimoine

L'étude paysagère contribue à donner forme au projet selon les caractéristiques et les enjeux du territoire. L'état initial de l'environnement paysager du projet des 5 Combes est finalisé. L'étude a porté sur des aires éloignées allant jusqu'à 16 km, comprenant notamment la ville de Chatillon sur Seine et le Mont Lassois.

Plus localement, les enjeux paysagers et patrimoniaux sont en faible nombre et dispersés, avec notamment la commanderie d'Epailly, la chapelle de Layer-sur-Roche, la Montagne de Bissey et les forêts du Parc National de Forêts.

Des points de vue ont été sélectionnés en fonction de ces sensibilités, afin de réaliser des photomontages permettant de visualiser le projet et comparant les différents scénarios d'implantation. Les villages et axes routiers font également l'objet de photomontages.

L'étude faune, flore et milieux naturels



©Envol Environnement

Les études environnementales sont à ce jour terminées et les principales sensibilités de la zone d'étude sont identifiées.

L'étude de la population d'oiseaux et de rapaces : une attention particulière a été apportée à l'étude du Milan royal et de la Cigogne noire. On note un couloir de migration en période postnuptiale du Milan royal sur le nord-ouest de la zone d'étude. La Cigogne noire, quant à elle, n'a pas été aperçue sur le site mais des pièges photographiques ont permis de révéler sa présence à plusieurs kilomètres au nord et au sud du site. De nombreuses autres espèces ont été recensées. Il conviendra de respecter une garde au sol suffisante et d'éviter les secteurs boisés.

L'étude de la population des chauves-souris : les principaux corridors de déplacement ont été identifiés le long des lisières et au sein de la forêt et des allées forestières. La diversité d'espèce est intéressante sur le secteur malgré une quantité de chauve-souris faible à très faible. Les villages et hameaux à proximité comportent de nombreuses caves ou maisons abandonnées qui sont autant de zones de repos potentielles pour ces espèces. Il conviendra de respecter une distance suffisante aux lisières et d'éviter les secteurs boisés.

Pour la faune terrestre, les enjeux sont faibles sur l'ensemble de la zone d'étude. On notera la présence de chats forestiers en nombre assez important.


Enfin, la diversité floristique de la zone d'étude est relativement faible sur la partie nord dû au contexte agricole de grande culture, et faible à modéré dans les zones boisées dont les éléments les plus remarquables sont les hêtraies et les chênaies. Il conviendra de privilégier les zones de cultures plutôt que les zones boisées.

L'objectif de ces états initiaux est de connaître avec précision les différents enjeux et sensibilités présents sur la zone d'étude. Cela va permettre, dans un premier temps, d'anticiper les incidences potentielles du projet sur son environnement et d'éviter certaines zones, et dans un second temps, de mettre en place des mesures de réduction, voire de compensation, des incidences qui n'auront pas pu être évitées. Leur considération dans l'élaboration du projet permet de le faire évoluer afin de choisir la solution qui concilie le mieux le projet avec la préservation de l'environnement.

Lors des permanences d'information de début février, nous vous présenterons en détail cette démarche et vous pourrez découvrir l'implantation finale qui en découle. Nous espérons vous y voir nombreux !

Pour en savoir plus

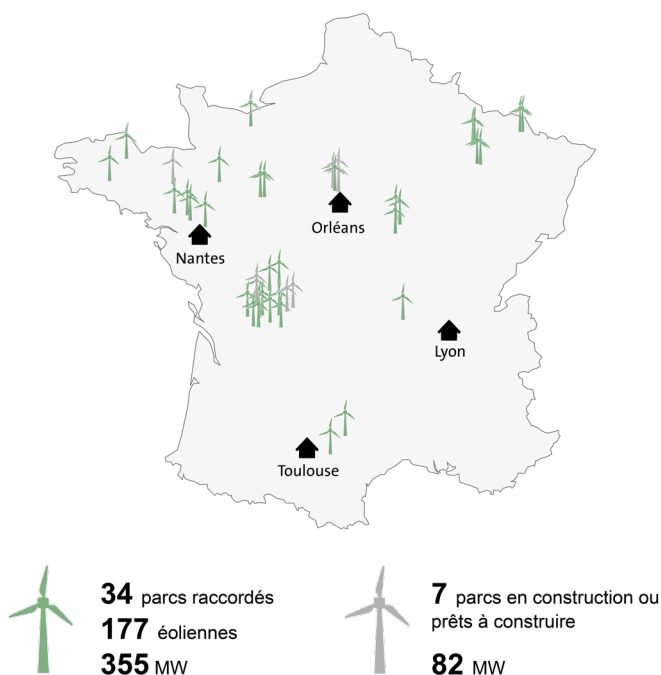
Une page internet dédiée au projet a été mise en ligne et est accessible sur notre site internet :

 www.abo-wind.com/fr > Zone d'information > Nos projets > Bourgogne-Franche-Comté > Projet éolien des 5 Combes



ABO Wind en France

Avec son équipe de 150 personnes, ABO Wind développe des projets éoliens et photovoltaïques sur tout le territoire français depuis 2002.



Contacts


Responsable du projet

Benjamin Moreau
Tél. : 04 81 09 97 00
benjamin.moreau@abo-wind.fr

Directrice de la communication

Cristina Robin
Tél. : 05 34 31 13 43
cristina.robin@abo-wind.fr

 ABO Wind

 www.abo-wind.com/fr

Tournés vers le futur

ABO WIND